Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée AGRI-TH-105, définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur.

A/ AGRI-TH-105 (v. A16.1) : Mise en place d'un récupérateur de chaleur dans une exploitation agricole laitière, au niveau du groupe frigorifique du tank à lait, pour le chauffage de l'eau utilisée dans la laiterie.

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : .....
Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : .....
Référence de la facture : .....
*Nom du site des travaux : .....
*Adresse des travaux : .....
Complément d'adresse : .....
*Code postal : .....
*Ville : .....

Le récupérateur de chaleur est installé sur le groupe frigorifique du tank à lait.

Caractéristiques du récupérateur de chaleur :
Le récupérateur de chaleur sur le groupe frigorifique du tank à lait est validé par le Comité Technique dédié, composé du Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière (CNIEL), de l'Institut de l'Elevage et du GIE Elevages de Bretagne.

A ne remplir que si les marque et référence du récupérateur de chaleur ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :
*Marque : .....
*Référence : .....

*Production laitière annuelle de l'exploitation pour l'année civile précédant la date d'engagement de l'opération (litres/an) : .....